



CANTINE ET SERVICE ALAE RÉSERVATION ET PAIEMENT

La réservation est obligatoire



1

CIRIL, l'unique portail pour tout gérer

Avec CIRIL vous pouvez :

- Vous inscrire ou vous connecter
- Procéder à vos réservations
- Adhérer à l'envoi des factures par email
- Payer vos factures en ligne



Pour vous aider, des **tutoriels pas-à-pas** sont disponibles en ligne.

2

Réservations et annulations

OBLIGATOIRES : réservations et/ou annulations jusqu'à la veille avant midi

Dans le Planning de CIRIL :

- Modifier
- Cocher les jours et activités souhaitées
- Valider
- Terminer les modifications
- Visualiser votre récapitulatif
- Terminer



3

L'utilisation du badge

Votre enfant doit badger pour indiquer sa présence dans l'école. Le badge sert aussi à confirmer les réservations effectuées notamment la consommation des repas

Pour les sorties scolaires

- Annulez votre réservation de repas si votre enfant apporte son pique-nique
- Maintenez la réservation du repas si le pique-nique est fourni

BADGE

Toute prestation réservée et non annulée au plus tard la veille à midi est facturée.

Une prestation non réservée fait l'objet d'une pénalité.



4

Facturation

Privilégiez la réception par email tous les mois de votre facture :

- Dans CIRIL, cochez la case « Adhérer à la réception des factures par mail ».

Services des Affaires Scolaires et Périscolaire
1 Esplanade Sainte Germaine
05 62 13 48 13 / 05 62 13 48 25
inscriptions-scolaires@mairie-pibrac.fr

